

CHAPITRE 2

2. MODES

2.1. INDICATIF

2.2. SUBJONCTIF

2.2.1. Subjonctif dans l'indépendante

2.2.2. Subjonctif dans les propositions subordonnées

2.2.2.1. Subjonctif dans les propositions subordonnées complétives

2.2.2.2. Subjonctif dans les propositions subordonnées relatives

2.2.2.3. Subjonctif dans les propositions subordonnées circonstancielles

2.3. CONDITIONNEL

2.3.1. Valeur temporelle du conditionnel

2.3.2. Valeurs modales du conditionnel

CHAPITRE 2

2. MODES

Les modes sont des cadres de classement qui regroupent les formes verbales « suivant l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé ».³⁰

Les grammaires françaises distinguent les modes personnels, conjugués (**l'indicatif**, **le conditionnel**, **le subjonctif** et **l'impératif**) et les modes impersonnels, non conjugués (**l'infinitif**, **le participe** et **le gérondif**). Ces derniers sont abusivement appelés modes vu qu'ils n'expriment par eux-mêmes aucune modalité : l'infinitif étant la forme nominale du verbe qui exprime l'idée de l'action ; le participe, la forme adjectivale du verbe ; le gérondif, la forme adverbiale du verbe qui exprime l'action en indiquant une circonstance (v. Grevisse 1969 : 565, 566).³¹

Si on définit les modes par l'attitude du sujet parlant, en d'autres mots par les diverses manières dont le sujet conçoit et présente l'action, l'action est présentée par :

- l'indicatif dans sa réalité,
- le subjonctif dans sa virtualité, comme envisagée dans l'esprit,
- le conditionnel comme une éventualité ou comme la conséquence possible ou irréaliste d'un fait supposé.

L'impératif, lui, la présente sous la forme directive d'un ordre ou d'une prière.³²

Comme l'objectif que nous nous proposons est de cerner les zones de difficultés spécifiques aux croatophones, nous n'examinerons pas le bien-fondé du désaccord des grammairiens sur le statut du conditionnel et du gérondif.³³

³⁰ Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 287, 288.

³¹ De leur côté les grammaires croates limitent la catégorie du mode aux modes personnels conjugués : **l'indicatif**, **le conditionnel**, **l'optatif** et **l'impératif** (v. Silić; Pranjković 2005 : 194-196). Les formes non conjuguables – **l'infinitif**, **le gérondif** (cr. *glagolski pri-log sadašnji* en *-ći* des verbes imperfectifs et *glagolski prilog prošli* en *-vši* des verbes perfectifs), **le participe** (cr. *glagolski pridjev*), sont considérées comme des formes verbales, et non des modes.

³² V. Grevisse 1969 : 565.

³³ Le conditionnel est-il un mode ou une simple variante de l'indicatif ? Le gérondif est-il un mode ou une variante du participe ?

Nous nous concentrerons donc plutôt sur les points de divergences entre le système modal français et le système modal croate, ainsi que sur les différentes valeurs véhiculées par les modes et les temps en français ou en croate.

2.1. INDICATIF

En tant que mode, le choix de l'indicatif est relativement évident, sauf dans les cas où il s'oppose aux autres modes, notamment au subjonctif. Il est important de souligner qu'un fait réel à l'indicatif peut toujours être présenté comme une hypothèse au conditionnel.

L'indicatif est **le seul mode à situer le procès** dans les trois époques : passé, présent et avenir. Les temps de l'indicatif et les difficultés qui les accompagnent seront examinés dans le paragraphe suivant.

2.2. SUBJONCTIF

L'emploi du subjonctif est certes une des difficultés majeures aux yeux des croatophones, car la langue croate ne connaît pas cette catégorie.

Nous allons commencer par les emplois du subjonctif prédicat de la proposition indépendante pour passer ensuite aux emplois du subjonctif prédicat dans les propositions subordonnées complétives, relatives, adverbiales.

2.2.1. Subjonctif dans l'indépendante

Le subjonctif exprime :³⁴

– à la troisième personne, dans les phrases injonctives et optatives **un ordre, une défense, un souhait** :

*Qu'il **se taise** ! Qu'il **parte** et qu'il **ne revienne plus** !*

*Qu'ils **reposent** en paix ! Que Dieu vous **entende** !*

*Dieu vous **garde** ! **Puissiez-vous réussir** ! **Adviennne** que pourra !*³⁵

Certains emplois du subjonctif sans **que** sont devenus des mots-phrases :

***Vive** la mariée ! **Vive** / **Vivent** les vacances !*

La forme **soit** a perdu sa valeur verbale et s'emploie dans le discours didactique ou scientifique comme introducteur souvent invariable devant un

³⁴ V. Grevisse 1969 : 685-688 ; Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 322-323.

³⁵ Usage ancien sans **que** (v. Grevisse 1969 : 685).

syntagme nominal introduisant une hypothèse ou un exemple dans une argumentation (discours scientifique) :

Soit un triangle rectangle. (cr. *Pretpostavimo...*, *Uzmimo...*)

– une **supposition** ou une **concession juxtaposée** ou coordonnée par **et** à une autre proposition :

Qu'il ose t'interrompre et je saurai le faire taire. (= S'il ose t'interrompre, je saurai le faire taire.)

Qu'elle ait agi sans mauvaise intention, elle n'en mérite pas moins son amende.
(= Bien qu'elle ait agi sans mauvaise intention, elle mérite son amende.)

– dans une **phrase exclamative**, une **hypothèse** envisagée qu'on rejette avec **indignation** :³⁶

Moi, que je vende cette maison ! Jamais !

– avec le verbe **venir (survenir)** exprimant une **circonstance de temps** ou une **condition** :

Vienne le printemps, les hirondelles arrivent.

Vienne encore un procès et je suis achevé.

2.2.2. Subjonctif dans les propositions subordonnées

Le rappel des principaux emplois du subjonctif dans les propositions subordonnées complétives, relatives et adverbiales ne se prétend pas exhaustif, le cadre de ce travail ne nous le permettant pas. Là où nous l'avons jugé utile, nous avons opposé l'emploi du subjonctif à l'emploi de l'indicatif et du conditionnel. Pour plus d'information nous proposons de consulter les ouvrages de Grevisse (1969 : 1034-1126), Grevisse / Goosse (1993 : 1582 - 1680) ; Riegel / Pellat / Rioul (1999 : 323-330).

2.2.2.1. Subjonctif dans les propositions subordonnées complétives

L'emploi du subjonctif dans les propositions subordonnées complétives mérite une attention particulière, car c'est dans ce cadre-là que se situe la majorité des erreurs et hésitations.

³⁶ L'indignation peut être exprimée par le **conditionnel** (*Et moi, je devrais vendre cette maison ! Jamais !*) et l'**infinitif** (**Vendre** cette maison ! Jamais !).

Le **subjonctif** est requis quand les traits sémantiques du terme principal dont dépend la complétive l'exigent. Celui-ci peut être verbe, voire un adjectif ou un nom :

– **verbe** marquant la **volonté**, le **sentiment** ou le **doute** :

*Je veux / souhaite / désire / regrette / crains / doute qu'il **vienne**.*

*Je tiens à ce qu'il **vienne**.*

*Je m'étonne | qu'il **vienne**
| de ce qu'il **vienne**.*

Quelques précisions ne sont pas de trop. Si, dans une phrase négative, le doute est écarté, on emploie l'indicatif : *Je ne doute pas (= Je suis certain, je ne nie pas) qu'il viendra*. Pourtant le subjonctif est également, possible : *Je ne doute pas qu'il vienne*. Avec la forme pronominale **se douter**, il faut employer l'indicatif : *Il se doute que sa sœur **viendra***.

– **verbe** ou **locution impersonnelle** marquant la **nécessité**, la **possibilité**, le **doute**, l'**obligation**, une **appréciation** :

*Il faut / il importe / il convient que tu **partes**.*

*Il est nécessaire / possible / urgent / heureux / douteux / regrettable que tu **partes**.*

*Il est temps que tu **partes**.*

– **adjectif attribut** ou **nom** exprimant la **possibilité**, la **nécessité**, le **doute**, un **sentiment** :

*Pierre est heureux / triste / content / surpris que Marie **revienne**.*

*Sa crainte / Son désir / Le doute / Son regret / Son souhait que Jean **revienne** est irrationnel(le).*

*Elle vivait dans une peur constante qu'il ne **tombât**.*

*Je suis indignée que vous **fassiez** encore de telles fautes.*

Toutefois lorsqu'avec les verbes et les adjectifs de sentiment la conjonction **que** est remplacée par **de ce que**, l'indicatif est admis. Cela est motivé par la réalité de la situation qui en est le résultat :

	<i>que vous fassiez encore de telles fautes.</i>
<i>Je suis indignée</i>	<i>de ce que vous fassiez encore de telles fautes.</i>
	<i>de ce que vous faites encore de telles fautes.</i>

	<i>qu'il vienne.</i>
<i>Je m'étonne</i>	<i>de ce qu'il vienne.</i>
	<i>de ce qu'il vient.</i>

Le subjonctif s'emploie quand le locuteur ne s'engage pas sur la réalité du fait après :

– les **verbes et locutions impersonnels exprimant un sens négatif, interrogatif ou conditionnel** et **marquant la certitude, la vraisemblance**³⁷ :

*Il n'est pas sûr qu'elle le **sache**. Est-il vrai qu'il **parte** ?*

L'indicatif y est possible aussi malgré le sens négatif, interrogatif ou conditionnel :

*Il n'est pas certain que je **partirai**. Est-il certain qu'il **viendra** ?*

Inversement, la complétive est à l'indicatif après un verbe à sens de **néga-tion** dans une **phrase négative** :

*Je ne nie pas que Pierre **est venu** (valeur de certitude).*

– après les **verbes de pensée et d'opinion, de déclaration, de perception**³⁸ **exprimant un sens négatif, interrogatif ou conditionnel** :

*Je ne crois pas / Je ne dis pas que la richesse **fasse** le bonheur.*

*Pensez-vous que la richesse **fasse** le bonheur ?*

*Si vous croyez que la richesse **fasse** le bonheur vous vous trompez.*

*Penses-tu / Crois-tu qu'elle **ait** peur ? Je ne pense / crois pas qu'elle **ait** peur.*

L'indicatif est possible aussi malgré le sens négatif, interrogatif ou condi-tionnel. Son emploi dépend du degré de conviction : *Croyez-vous que j'**ai**, peur ?*

³⁷ L'indicatif est obligatoire après les verbes, les noms ou les adjectifs exprimant une certi-tude, une croyance, une affirmation, une probabilité : *Je suis sûre qu'elle viendra.*

³⁸ Rappelons que les verbes de pensée et d'opinion **espérer, imaginer, penser, supposer...** et même **se douter** se font suivre en français de l'indicatif : *Il espère / pense / suppose / se doute qu'elle viendra.* Le risque d'erreur est accru chez les apprenants parlant l'italien où les verbes de pensée se font suivre du subjonctif (*Penso che sia malato. Spero che tu venga con me*) alors que le français veut l'indicatif (*Je pense qu'il est malade, J'espère que tu viendras avec moi.*)

Le subjonctif dans *Croyez-vous que j'**ai** peur ?* ou *Son père ne croit pas qu'il **ait copié***. suspend la valeur de vérité, à la différence de l'indicatif : *Croyez-vous que j'ai peur ?* *Son père ne croit pas qu'il a copié.*

Si vous croyez que le travail ne lui fera pas de mal, il est temps de commencer.

Penses-tu / Crois-tu qu'elle viendra ?

Je ne pense / crois pas qu'elle viendra.

Le futur (*qu'elle viendra*) ou le conditionnel (*qu'elle viendrait*) s'emploient pour évoquer un procès probable, ce qui exclut le présent : **Je ne crois pas qu'il vient.*³⁹

Le **subjonctif** doit être employé quand la **complétive** introduite par **que** est **antéposée** (en tête de la phrase) :

*Qu'il **parte**, je n'en doute pas.*

*Qu'il **réussisse**, cela ne paraît pas évident.*

*Qu'il ne **soit** pas toujours facile de concilier tout le monde, je le reconnais.*

*Que cela **soit** vrai, je l'ai appris hier.*

Le choix de l'indicatif ou du subjonctif dépend :

– du **sens de certains verbes polysémiques** tels que **comprendre, admettre, rêver, dire...**

Le verbe **comprendre** au sens de « prise de conscience pure et simple » veut l'indicatif :

Je comprends que Jacques a beaucoup de soucis en ce moment.

Jacques a enfin compris que les langues vivantes étaient essentielles pour sa profession.

Par contre, quand il s'agit d'un **appel à la tolérance**, le subjonctif s'impose :⁴⁰

*Je comprends que Jacques **veuille** consacrer plus de temps aux loisirs.*

*Nous avons mis tant d'espoir dans sa réussite ! Vous comprendrez que nous **soyons** / **ayons** été déçus.*

³⁹ V. Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 325.

⁴⁰ V. Ruquet 1994 : 58-69.

Le verbe **rêver** lorsqu'il signifie « voir en rêve » veut l'indicatif, alors qu'au sens de « souhaiter », il requiert le subjonctif :

Je rêve souvent que je perds mes dents. Est-ce que cela a une signification ?
*Je rêve que les jeunes **fassent** preuve d'empathie.*

Le verbe **dire** peut être employé comme verbe déclaratif impliquant l'indicatif ou comme verbe de volonté impliquant le subjonctif :

J'ai dit qu'il viendra demain (v. déclaratif).
*J'ai dit qu'il **vienne** demain (volonté).*

– du **mode de la principale** : les verbes **imaginer** et **supposer** sont des verbes de pensée qui, comme tous les verbes de pensée, exigent l'indicatif en français (*J'imagine qu'il sera mort de faim lorsqu'il arrivera. Je suppose qu'il a faim.*). Mais si ces verbes sont à l'**impératif**, le verbe de la subordonnée doit être au **subjonctif** :

*Imaginez que nous **soyons** en hiver.*
*Imaginez qu'elle **se soit trompée**.*
*Supposons que vous **soyez** riche.*

Le choix du mode avec les expressions **il semble que** et **il me semble que** n'est pas simple.

– la construction impersonnelle **Il semble que** se fait suivre du subjonctif, bien que l'indicatif soit possible. Accompagnée d'un pronom personnel datif, cette construction impersonnelle (**Il me semble que**) exprime une opinion, et, comme tous les verbes d'opinion, elle se fait suivre de l'indicatif, bien que le subjonctif soit possible. On peut dire que le choix du mode après **Il semble que...** et **Il me semble que...** dépend du degré de certitude attribué à l'action de la proposition subordonnée, plus précisément du point de vue (objectif ou subjectif) :

*Il semble que vous **ayez** tout **appris** par cœur. / Il me semble que vous **avez** tout **appris** par cœur.*

Lorsque ces deux constructions se font accompagner d'un adjectif, c'est le sémantisme de celui-ci qui détermine le mode :

*Il (me) semble **évident** que + indicatif (certitude).*

*Il (me) semble **bizarre** que + subjonctif (appréciation).*

2.2.2.2. Subjonctif dans les propositions subordonnées relatives

Le subjonctif s'emploie dans les propositions **relatives** :⁴¹

– quand elles expriment une **idée de finalité**. L'existence du référent est envisagée comme possible ou voulue :

*Je cherche **une** étudiante qui **puisse** emmener mes enfants à l'école.*

Le sens virtuel est marqué non seulement par le subjonctif, mais aussi par l'emploi de l'article indéfini.

Si l'action est présentée comme une éventualité, le subjonctif est remplacé par le **conditionnel** :

*Je cherche une étudiante qui **pourrait** emmener mes enfants à l'école.*

L'indicatif est employé quand on exprime une réalité ou une certitude :

Je cherche la jeune fille qui a perdu son bracelet.

– quand l'**antécédent** est accompagné par un **superlatif relatif**, par une des **expressions de restriction** (*le seul, l'un des rares, l'unique*) ou de **hiérarchie** (*le premier, le dernier*) :

*C'est la plus belle chambre / la seule chambre / la dernière chambre que je **puisse** vous proposer.*

Le conditionnel est possible si la relative exprime un fait hypothétique :

Le seul film qui pourrait me faire rire aux larmes, c'est « Certains l'aiment chaud » (Some Like it Hot).

L'**indicatif** est possible quand la relative exprime la constatation d'un fait passé et réel, une vérité générale et un fait futur. Voici quelques exemples proposés par Ruquet (1994 : 48, 52, 56) :

⁴¹ V. Grevisse 1969 : 1066-1072 ; Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 326-327 ; Ruquet 1994 : 49, 51.

Ce film est un des pires que j'ai vus.

*Une des premières villes dans lesquelles nous **allons** nous **rendre** à l'Est sera Saint-Pétersbourg.*

– après une **principale négative, interrogative** ou **conditionnelle** (le référent est envisagé dans la pensée) :

*Je n'ai jamais eu un élève qui **soit** si paresseux.*

*Connaissez-vous un animal qui **soit** plus craintif que le lièvre ?*

*Si tu trouves quelqu'un qui **puisse** le faire, amène-le-moi.*

2.2.2.3. Subjonctif dans les propositions subordonnées circonstancielles

L'emploi du subjonctif dans les subordonnées circonstancielles est, à notre avis, parmi les autres emplois, le plus facile à maîtriser, car il suffit de se rappeler la classification des conjonctions / locutions conjonctives. Rares sont les cas où une même conjonction / locution conjonctive amène soit le subjonctif soit l'indicatif suivant le degré de réalité ou de conviction associé.

Le subjonctif s'emploie dans les propositions subordonnées :⁴²

– **temporelles** introduites par les locutions conjonctives **avant que, jusqu'à ce que, en attendant que** (fait futur envisagé), **d'ici à ce que** :

*Je resterai ici **jusqu'à ce que** vous **reveniez**.*

*J'irai le voir **avant qu'il ne parte**.*

*Vous avez le temps de prendre un café **en attendant que** le docteur **revienne**.*

Après **jusqu'au moment où, en attendant le moment où, avant le moment où** on emploie l'indicatif ou le conditionnel :

*Je lirai **en attendant le moment où** vous **rentrerez** / où vous **rentreriez**.*

– **finale**s introduites par les conjonctions / locutions conjonctives **que, afin que, pour que, de crainte que, dans la crainte que, de peur que** :

*Parlez fort **afin qu'on vous comprenne**.*

Après **dans l'espoir que, avec l'espoir que, avec l'arrière-pensée que** on emploie l'indicatif (plus précisément le futur) ou le conditionnel, bien

⁴² V. Grevisse 1969 : 1074-1126 ; Grevisse / Gosse : 1632-1680.

que le subjonctif soit possible lorsqu'il est motivé par l'incertitude ou l'angoisse :

*Je l'ai fait **dans l'espoir** qu'il **comprendra**.*

*J'écris ces lignes **dans l'espoir** qu'elles **puissent** un jour tomber sous ses yeux.*

– **causales** introduites par les locutions conjonctives **écartant une fausse cause non que, non pas que, non point que, ce n'est pas que** et suivies de la cause réelle :

***Non** qu'il **fût** paresseux, mais il aimait les loisirs.*

Cependant, la locution conjonctive **ce n'est pas parce que**, appartenant au registre courant, exige l'indicatif :

*Ce **n'est pas parce que** le cabri fait des crottes comme des pilules qu'il **est** pharmacien (proverbe créole).*

– **consécutives** après une **principale négative** ou **interrogative**, après les conjonctions **assez pour que, trop pour que, trop peu pour que, suffisamment pour que**, quand la conséquence est considérée comme une **intention**, un **but à atteindre (idée de finalité)** :

*Il n'est pas **si** habile **qu'il soit** sans rival.*

*Est-il **tellement** habile **qu'il soit** sans rival ?*

*L'affaire est **trop** importante **pour qu'on la remette** à plus tard.*

*Faites les choses **de manière que** chacun **soit** content.*

Le conditionnel est possible lorsque la conséquence est présentée comme une éventualité, une hypothèse :

*Tout s'est passé **de telle manière que** les plus difficiles **seraient** contents.*

Celle-ci s'oppose à l'idée de finalité dans *Faites les choses de manière que chacun soit content* et à la réalité du résultat dans *Il agit de telle manière que chacun est content*.

Le subjonctif s'emploie après **sans que** exprimant une **conséquence non réalisée** :

*Les dents lui poussèrent sans qu'il **pleurât** une seule fois.*

– **concessives** introduites par les conjonctions / locutions conjonctives *quoique, bien que, encore que, nonobstant que* (archaïque), *loin que, bien loin que, au lieu que, où que, quelque... que, (aus)si... que, qui que, quoi que, quoi qui, quel(le) que* :

***Bien que** la pièce fût médiocre, il ne s'ennuya pas.*

***Au lieu qu'**elle vienne à pied, je suis allé la chercher.*

***Quoi que** tu fasses, je resterai à tes côtés.*

***Si** mince qu'il puisse être, un cheveu fait de l'ombre.*

La locution **tout... que**, suivant le sens peut admettre aussi l'indicatif (réalité d'un fait) ou le conditionnel (fait hypothétique) :

***Toute** douée qu'elle soit, cette actrice ne me plaît pas (appréciation).*

***Toute** italienne qu'elle est, elle a fait carrière en France (fait réel).*

***Toute** mariée qu'elle serait, elle ne renoncerait pas à sa carrière (hypothèse).*

– **conditionnelles** introduites par une locution conjonctive composée à l'aide de **que** : *à supposer que, pourvu que, en admettant que, soit que... soit que, soit que... ou que, à moins que, pour peu que, à (la) condition que, sous (la) condition que* :

*Il le fera **pour peu que** vous lui en parliez.*

*Il doit tout ignorer **à moins que** vous n'ayez eu l'imprudence de le lui apprendre.*

Les locutions conjonctives **à (la) condition que, sous (la) condition que** peuvent être suivies de l'indicatif futur.

Les conjonctions qui se combinent avec **où** telles que *au cas où, dans le cas où, dans l'hypothèse où* requièrent le conditionnel :

***Au cas où** il accepterait, téléphonez-moi.*

***Dans l'hypothèse où** vous changeriez d'avis, informez-moi.*

Les conjonctions *selon que...ou que, suivant que... ou que* se font suivre de préférence par l'indicatif :

*Selon que tu travailleras **ou non**, tes notes varieront.*

Certaines conjonctions ou locutions conjonctives sont polyvalentes :

soit que... soit que / ou que exprime la **part de hasard dans une alternative** (**Soit qu'il pleuve ou qu'il neige, il va toujours à la pêche.**) ou la **cause** (**Il n'a pas vendu sa maison soit qu'il n'ait pas trouvé d'acquéreur, soit qu'il ait renoncé d'en changer.**).

D'autres, suivant le sens attribué à la subordonnée se font suivre du **subjonctif**, du **conditionnel** ou de l'**indicatif**. Ainsi, la locution conjonctive **pour autant que** peut exprimer :

– une **condition envisagée** pouvant ne pas être remplie (*Évidemment, chère Madame, la solution Sports-Études est tout à fait envisageable, **pour autant que** votre fille **soit** motivée.*)

– une **éventualité** (*Évidemment, chère Madame, la solution Sports-Études est tout à fait envisageable **pour autant que** votre fille **voudrait** mener tout de front.*)

– un **fait réel** (*Évidemment, chère Madame, la solution Sports-Études est tout à fait envisageable, **pour autant qu'il tient** à moi.*)

Il faut souligner que la langue parlée évite le subjonctif et le remplace quand elle le peut par l'**infinitif**. Attention à la coréférence des sujets :

*Je penserai à toi avant de **partir** (temps).*

*Arrivée à New York, j'ai dû me pincer pour m'**assurer** que je ne rêvais pas (but).*

*Il agit de manière à **se perdre** (conséquence).*

*Au lieu de la **laisser** venir à pied, je suis allé la chercher en voiture (concession).*

*À moins d'**être** inconscient, on ne prend la route par un temps pareil (condition).*

2.3. CONDITIONNEL

Le conditionnel est-il un **mode** à part entière désignant une action présentée comme une éventualité ou soumise à une condition, ou bien est-il une **variante de l'indicatif** en relation avec le futur en raison de ses caractéristiques formelles et sémantiques ?

Il est incontestable que tous les emplois du conditionnel ne sont pas soumis à une condition et que l'action n'est pas toujours présentée comme

une éventualité, de même que le conditionnel partage avec le futur des caractéristiques qui sont d'ordre :

– formel (la symétrie des formes : forme simple / forme composée, l'afixe spécifique (-r) auquel s'ajoutent les désinences du futur (-ai, -as, -a, -ons, -ez, -ont) ou celles du conditionnel (-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient)

– et sémantiques quand il exprime le futur / futur antérieur dans le passé.

Ceci étant dit, cette valeur temporelle s'oppose à un grand nombre de valeurs modales et sa valeur fondamentale « se manifeste le plus nettement en corrélation avec l'expression d'une hypothèse »,⁴³ un point de vue que nous adoptons.

2. 3.1. Valeur temporelle du conditionnel

Le conditionnel s'oppose au futur. Il exprime un **futur en corrélation avec un temps du passé**. Ainsi, *Je pense qu'il viendra* transposé au passé devient *Je pensais qu'il **viendrait***.

Le futur est donc vu à partir d'un moment du passé, le procès étant repéré par rapport à un repère temporel antérieur et non pas par rapport au point d'énonciation.

*Je pensais qu'il **viendrait** / qu'il **serait venu** à midi.*

*Elle affirmait qu'elle **rentrerait** / **serait rentrée** à midi.*

Le procès peut être situé même après le présent du locuteur :

*Je pensais qu'il **viendrait** demain.*

Si le procès est situé après le point d'énonciation, il peut être concurrencé par le **futur** :

Je pensais qu'il viendra demain.

J'ai appris que ce cinéma fermera dans une semaine.

Si le fait à venir dans le passé est présenté comme réalisé, le futur dans le passé peut être concurrencé par le **futur d'anticipation** :

Cet enfant, brillant élève et fierté de ses parents, confirmera ses dons par une carrière scientifique exceptionnelle.

Dans sa valeur temporelle, les formes du conditionnel correspondent au **futur du passé** et au **futur antérieur du passé** :

⁴³ Riegel / Pellat / Rioul 1999 : 317.

*Je pensais qu'il **viendrait** / qu'il **serait venu** à midi.
Elle affirmait qu'elle **entrerait** / **serait rentrée** à midi.*

2.3.2. Valeurs modales du conditionnel

Selon les grammaires traditionnelles, le conditionnel est un mode verbal qui oppose sur le plan temporel **trois temps** en français :

- 1) le **conditionnel présent** : *pourrait*
- 2) le **conditionnel passé 1^{re} forme** : *aurait pu*
- 3) le **conditionnel passé 2^e forme** (la forme est la même que celle du subjonctif plus-que-parfait) : *eût pu*.

Les deux conditionnels passés situent le procès avant le point d'énonciation. Il faut préciser que le conditionnel 2^e forme relève d'un style très soutenu.

Aux trois temps du conditionnel français, la langue croate oppose deux temps, le conditionnel I (cr. *kondicional prvi*) et le conditionnel II (cr. *kondicional drugi*) :

bih čestitala / bila bih čestitala.

Les valeurs modales du conditionnel sont nombreuses.

En propositions indépendantes, il peut exprimer :

– une **demande** ou un **conseil atténué (politesse)**, un **souhait**, le **regret** :

*Je **voudrais** / **aurais voulu** te rencontrer.
Vous **devriez** / **auriez dû** approfondir cette question.
J'**aurais** bien **aimé** vivre au XVIII^e siècle.*

– une **émotion (protestation, indignation, étonnement)** :

*Quoi ! Tu **laisserais** ton fils de 8 ans prendre l'avion sans être accompagné !
Et moi, j'**aurais dû** me taire !
Il peut être substitué par le **subjonctif** (*Que je me **taise** ! Jamais !*) ou l'**infinitif** (***Me taire** ! Jamais !*).*

– une **opinion illusoire** (un **fait imaginé**) avec les verbes déclaratifs ou les verbes d'opinion dont le sujet est généralement **on** :

On se croirait / se serait cru au Moyen-Âge (assertion atténuée par l'orientation du conditionnel vers l'irréel).

– l'**imaginaire**, l'**actualité du jeu** :

*Je serais Robin des Bois. Je dépouillerais les riches pour nourrir les pauvres.
Je lutterais contre l'injustice.*

– une **éventualité** :

Une théorie qui expliquerait l'univers (= qui pourrait expliquer).

– une **information incertaine**, **non confirmée**, **douteuse**, un **ouï-dire dégageant ainsi la responsabilité du locuteur** :

Un chercheur français aurait découvert un traitement miracle contre le cancer.

La valeur fondamentale du conditionnel est l'**hypothèse** :

– **si potentiel** : le conditionnel présent situe le procès dans le présent ou l'avenir, l'hypothèse étant à l'imparfait (*Si je le savais, je vous le dirais.*)

– **si irréel** : le conditionnel passé le situe dans le passé, l'hypothèse étant au plus-que-parfait (*Si je l'avais su, je vous l'aurais dit. Si tu étais venu, nous serions allés au théâtre.*).

Dans la langue littéraire le plus-que-parfait de l'indicatif de la subordonnée peut être remplacé par le plus-que-parfait du subjonctif. Les deux peuvent se combiner avec le conditionnel passé 2^e forme. Ce qui donne trois possibilités supplémentaires :

Si tu étais venu, nous serions allés au théâtre.

Si tu étais venu, nous fussions allés au théâtre.

Si tu fusses venu, nous serions allés au théâtre.

Si tu fusses venu, nous fussions allés au théâtre.

Le **conditionnel passé** peut être remplacé dans la principale par l'**imparfait** pour marquer la **conséquence infaillible** d'un fait exprimé dans la principale (**valeur modale de l'imparfait**) :

*Si j'avais fait un pas de plus, je serais tombée dans le précipice → Si j'avais fait un pas de plus, je **tombais** dans le précipice → Un pas de plus et je **tombais** dans le précipice.*

Ceci ne veut pas dire que l'imparfait dans la principale doit toujours avoir une valeur modale, car la conjonction **si** peut équivaloir à **chaque fois que** exprimant une habitude au passé. Dans ce cas l'imparfait aura une **valeur temporelle** :

*Si ma tante se sentait agitée, elle **demandait** sa tisane.*

Quand la concession est doublée **d'une hypothèse éventuelle** ou **irréelle**, la principale et la subordonnée sont au conditionnel après les conjonctions et les locutions **quand** (= en admettant même que), **quand même**, **quand bien même**, **alors même que**, **lors même que** :

*Quand (même) il **reviendrait**, je ne le **recevrais** pas.*

*Quand tous vos amis vous **abandonneraient**, je **resterais** toujours avec vous.*

*Quand (bien même) le danger **serait** dix fois plus grand, je l'**affronterais** encore.*

*Quand ce **serait** au prix de ma vie, je **tenterais** cette entreprise.*

*Quand bien même il **voudrait** le faire, il ne le **pourrait** pas.*

Les deux propositions peuvent être juxtaposées (la concessive est au conditionnel, au subjonctif imparfait ou au plus-que-parfait) :

*Tous vos amis vous **abandonneraient-ils**, je **resterais** toujours avec vous.*

*Le danger **serait** dix fois plus grand, je l'**affronterais** encore.*

*Le danger **serait-il** dix fois plus grand, je l'**affronterais** encore.*

*Le danger **fût-il** dix fois plus grand, je l'**affronterais** encore.*

*Ce **serait** au prix de ma vie, je **tenterais** cette entreprise.*

***Serait-ce** au prix de ma vie, **je tenterais** cette entreprise.*

***Fût-ce** au prix de ma vie, je **tenterais** cette entreprise.*

*Il **voudrait** le faire, il ne le **pourrait** pas.*

***Voudrait-il** le faire, il ne le **pourrait** pas.*

***Voulût-il** le faire, il ne le **pourrait** pas.*

La concession doublée de la supposition ou de l'hypothèse peut avoir une valeur d'**habitude** :

Quand bien même il pleut, il se débrouille pour aller au tennis.

Quand bien même il pleuvait, il se débrouillait pour aller au tennis.

Quand bien même il avait plu, il s'était débrouillé pour aller au tennis.

Comparer avec *Quand bien même il pleuvrait, il irait au tennis.* et *Quand bien même il aurait plu, il serait allé au tennis.*

Après **même si** ou **si même** on trouve l'indicatif dans la subordonnée :

Même s'il acceptait, jamais elle ne pourrait arracher cet homme à sa famille.

*L'ennemi perdra bientôt l'espoir de vaincre, **si même**, à l'heure où je vous parle, il ne l'a déjà perdu (De Gaulle, Mém. guerre, 1954).*

Le conditionnel est employé en subordination inverse (avec *que*) tout comme dans la juxtaposition :

*Je la **reverrais** à tout instant, que je ne **croirais** pas la voir assez (Marivaux).*

*J'**aurais** un peu d'argent, je m'**achèterais** l'intégrale de Mozart.*

Pour les emplois du conditionnel dans les propositions subordonnées complétives, relatives et circonstancielles, en opposition au subjonctif, voir le sous-chapitre 2.2.2.